

Michel MÉNARD

Député de Loire-Atlantique
Vice-président du Conseil Général de Loire-Atlantique

Paris, le 26 novembre 2012

Yves DANIEL

Député de Loire-Atlantique
Maire de Mouais

Monsieur le Président de la République
Palais de l'Élysée
55, rue du faubourg Saint-Honoré
75008 Paris

Monsieur le Président de la République,

Nous nous permettons de vous écrire afin de vous confirmer que nous partageons votre volonté de privilégier la négociation dans le règlement des conflits internationaux, notamment en ce qui concerne le dossier israélo-palestinien.

Lors de la précédente législature, les députés socialistes ont signé avec vous des résolutions parlementaires tendant à la reconnaissance d'un Etat palestinien. Il s'agit en particulier de la résolution n°3779 du 28 septembre 2011 signée par 183 députés du groupe. En outre, la proposition n°59 de vos engagements présidentiels indique que vous prendrez des initiatives en vue de la reconnaissance d'un Etat palestinien.

Soixante-cinq ans après le partage de la Palestine qui devait conduire à la création de deux Etats, le Président de l'Autorité palestinienne sollicitera ce 29 novembre auprès de l'Assemblée générale des Nations Unies, l'obtention du statut d'Etat non membre. Le résultat du vote est connu d'avance puisqu'une large majorité de pays s'est déjà prononcée en faveur de l'admission de la Palestine à l'ONU.

Nous estimons que la France ne peut se dérober à ses responsabilités et être absente lors de ce vote historique. Elle doit apporter son soutien à cette initiative qui est conforme, à la fois au droit international et à ses propres engagements. C'est pourquoi nous souhaitons que la France approuve la démarche de l'Autorité palestinienne.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président de la République, à l'assurance de notre très haute considération.

Michel MÉNARD

Yves DANIEL